

# CONDITIONS & TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS, PROFESSIONNELS & ENTREPRISES À PARTIR DU 05 JANVIER 2026

Tous les tarifs sont présentés en FCFA HT sauf précision contraire et assujettis à la fiscalité en vigueur notamment à la Taxe sur Activité Financière et Assurance (TAFA 10%) reversée aux impôts. Taux de Base Bancaire = 9%

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS AUX PARTICULIERS		
I. CONDITIONS GENERALES DU COMPTE		FCFA HT
1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2	Compte épargne simple	Gratuit
1.1.1.2.1	Compte épargne junior	Gratuit
1.1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4	Compte épargne logement	Gratuit
1.1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	N/A
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte épargne	Gratuit
1.1.1.8	Compte indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2	Compte épargne	Gratuit
1.1.1.9	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	
1.1.1.10.1	Dépôt à terme	min 5.000.000
1.1.1.11	Certicompte Assurance décès accidentel associée au compte chèque	
1.1.1.11.1	Capital garanti : 1 MF	6.000
1.1.1.11.2	Capital garanti : 2 MF	12.000
1.1.1.11.3	Capital garanti : 3 MF	18.000
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Pénalité 1% avant terme
1.2.4	Compte épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	N/A
1.2.7	Compte joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte épargne	Gratuit
1.2.8	Compte indivis	
1.2.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2	Compte épargne	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Gratuit

II. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE		
		CFA HT
2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur (MTD) appliqué à la clientèle	N/A
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,05% min 1 000
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	0%
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	10.000
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	15.000
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.7.1	Compte épargne	Gratuit
2.1.1.7.2	Compte courant	2000
2.1.1.7.3	Compte courant (APE : Agent Permanent de l'Etat)	1500
2.1.1.7.4	Compte courant (Retraités)	1000
2.1.1.7.5	Compte courant (Espaces Platinum)	5 000
2.1.1.8	Arrêté de compte (Echelle d'intérêt - tarif mensuel)	Gratuit
2.1.1.9	Relevé d'identité bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	N/A
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement En fonction de l'âge, de la durée du séjour, du pays et de l'assureur	
2.1.1.12	Assurance automobile	N/A
2.1.1.13	Assurance voyage	
2.1.1.13.1	SOGEOVOYAGE par an	En fonction de l'âge, de la durée du séjour, du pays et de l'assureur
2.1.1.14	Assurance compte sécurité	
2.1.1.14.1	CERTICOMPTE selon l'âge par an	Cf. 1.1.1.11.1
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel pour le compte chèque (envoi e-relevé et via SG CONNECT)	Gratuit
2.1.2.2	Trimestriel pour le compte épargne	Gratuit
2.1.2.3	A la demande quelle que soit la période (compte chèque ou épargne)	1 000 / page
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	
2.1.4.1	Relevé pour formalités VISA	15 000
2.1.4.2	Édition de mini relevé au distributeur SGB	Gratuit
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde	30.000

2.1.5.2	Attestation de non engagement	30 000	Les intérêts sur les comptes épargnes sont payés à terme échu et subissent une retenue IRC (Impôt sur les créances) qui est de 15%.
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires		
2.1.5.3.1	Attestation de virement permanent et irrévocable	75 000	
2.1.5.3.2	Attestation de virement bancaire pour visa études	75 000	
2.1.5.3.3	Attestation d'engagement	75 000	
2.1.5.3.4	Attestation de virement bancaire	50 000	
2.1.5.3.5	Attestation de capacité financière	0,15% min 50 000	
2.1.5.3.6	Attestation de ligne de crédit	50 000	
2.1.5.3.7	Attestation de plafond de caution	30 000	
2.1.5.3.8	Attestation de bonne relation	60 000	
2.1.5.3.9	Attestation de ressources	60 000	
2.1.5.10	Attestation de recommandation	50 000	
2.1.5.11	Attestation bancaire (ou attestation de compte)	25.000	
2.1.5.12	Autres attestations	60.000	
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100	
2.1.7	Frais pour procuration	Gratuit	
2.1.8	Conditions créditrices		
2.1.8.1	Plan épargne et autres produits d'épargne contractuelle		
2.1.8.1.1	Plan épargne logement	3,5% l'an + Prime (2%) soumise à condition	
Le plan épargne logement mené à son terme sans être assorti d'un prêt épargne logement bénéficie d'une prime d'épargne de 2% sur les intérêts plafonnés à 5.000.000 FCFA			
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	N/A	
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans épargne et autres produits d'épargne contractuelle	N/A	
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes épargne simple (par an)		
2.1.8.4.1	Compte épargne simple	4%	
2.1.8.4.2	Compte épargne junior	4%	
Le taux de rémunération du compte épargne simple et du compte épargne junior est perçu dans la limite d'un plafond de 10 000.000 FCFA			
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme		
2.1.8.5.1	Dépôt à terme	Min 3,5%	
2.1.8.5.2	Bon de caisse	N/A	
2.1.8.5.3	Compte à rente	Min 3,5%	
2.1.8.5.4	Compte épargne crédit	Min 3,5%	
Le taux de rémunération fixé ci-dessus est perçu dans la limite d'un plafond de 10.000.000 (à compter du 1er Janvier 2015 conformément à la décision N°CM/UMOA/016/09/2014 fixant les conditions de rémunération des produits d'épargne réglementés dans UMOA).			
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	N/A	
2.1.5.1	Attestation de solde	30.000	

2.2	MOYENS DE PAIEMENT	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Gratuit
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	100 / feuillet
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	N/A
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	0,1% (min 3.300 max 30 000)
2.2.1.5	Chèques de banque UEMOA	
2.2.1.5.1	Remise de chèque payable au Bénin	Gratuit
2.2.1.5.2	Remise de chèque payable dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.1.6	Chèque de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Cf. 8.2.8.2
2.2.1.7	Chèques de guichet	3000
2.2.1.8	Certification de chèque	0,1% (min 3.300 max 30 000)
2.2.1.9	Frais pour annulation de chèque de banque	5 500
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
2.2.1.5.1	Par vignette	5 900
2.2.1.5.2	Par carnet	25 000
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	Cf. 2.2.1.5.1
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	
2.2.1.7.1	Non réclamé après 6 mois	3 000 dès le 1er mois + 5 900 frais de destruction après 6 mois
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence de provision ou l'insuffisance de provision	
2.2.1.8.1	Frais imputés à l'émetteur	18 000
2.2.1.8.2	Port lettre d'avertissement à l'émetteur	18 000
La lettre d'avertissement vous informe du rejet d'un chèque émis, ce qui vous permet de régulariser votre situation et d'éviter une interdiction d'émettre des chèques. Le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Elle entraîne l'inscription au Fichier Central des Incidents de Paiement de la BCEAO recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques.		
2.2.1.8.3	Frais de dossier interdit bancaire	18.000
2.2.1.8.4	Frais de régularisation	6 000
2.2.1.8.5	Chèque émis en infraction interdit bancaire	18.000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé	N/A
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	N/A
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé par DHL)	
2.2.1.11.1	Local	25 000
2.2.1.11.2	Afrique	35.000

2.2.1.11.3	Hors Afrique	50.000
2.2.1.12	Autres types de chèques	N/A
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	N/A
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement / cotisation annuelle	
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Distributeurs Automatiques de Banque (DAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Distributeurs Automatique de Banque (DAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Distributeurs Automatiques de Banque (GDAB) des confrères de la zone UEMOA - GIM	455
2.2.2.1.2.4	Mini-relevé	Gratuit
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	N/A
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	N/A
2.2.2.1.3	Les services de transferts rapides de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	N/A
2.2.2.1.3.1	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
2.2.2.1.3.1.1	Carte VISA HORIZON	1300
2.2.2.1.3.1.2	Carte VISA CLASSIC	2200
2.2.2.1.3.1.3	Carte VISA PREMIER	5600
2.2.2.1.3.1.4	Carte VISA PLATINUM	10600
2.2.2.1.4	Cash Advance (retrait TPE)	N/A
2.2.2.1.4.1	Sur équipement SGB	N/A
2.2.2.1.4.2	Sur équipement autre banque Bénin	N/A
2.2.2.1.4.3	Sur équipement à l'étranger (hors Bénin)	N/A
2.2.2.1.5	Carte prépayée	
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte prépayée VISA	N/A
2.2.2.1.5.2	Retrait Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	N/A
2.2.2.1.5.3	Retrait Distributeur Automatique de Billets (DAB) UEMOA hors Distributeur Automatique de Billets (DAB) SGB	N/A
2.2.2.1.5.4	Retrait Distributeur Automatique de Billets (DAB) hors pays UEMOA	N/A
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	N/A
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) Pays UEMOA	N/A
2.2.2.1.5.7	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors pays UEMOA	Gratuit
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Distributeur Automatique de Billets (DAB)	N/A
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et TPE	N/A
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les Distributeurs Automatiques de Billet (DAB) et TPE	N/A
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	N/A
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	N/A
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur de Banque SGB	N/A
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	N/A

2.2.2.2.1	Carte VISA HORIZON	1 300
2.2.2.2.2	Carte VISA CLASSIC	2 200
2.2.2.2.3	Carte VISA PREMIER	5 000
2.2.2.2.4	Carte VISA PLATINUM	10 600
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Livraison expresse 35 000 (Afrique) Livraison expresse 50 000 (Hors Afrique)
2.2.2.4	Frais de reconditionnement de carte (sauf défectuosité)	
2.2.2.4.1	Refabrication de la carte	5 500
2.2.2.4.2	Renouvellement de la carte	Gratuit
2.2.2.4.3	Rédition du code confidentiel	5 000
2.2.2.4.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	10 000
2.2.2.7	Opposition sur carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol (hors Assurance Quiétés et Packs)	5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	N/A
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond)	cf 2.2.2.6
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	
2.2.2.10.1	Expédition de carte ou code à domicile	
2.2.2.10.1.1	Afrique	35.000
2.2.2.10.1.2	Hors Afrique	50.000
2.2.2.10.2	Envoi de code secret par voie postale	
2.2.2.10.2.1	Afrique	35.000
2.2.2.10.2.2	Hors Afrique	50.000
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	N/A
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes par mois	N/A
2.2.2.13	Prestations services monétiques (consultation / édition de solde; Consultation / Edition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	DAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.1.2	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales	455
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA) (carte VISA)	455
2.2.2.13.1.4	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA carte de débit (carte VISA)	2,75% min 2 500
2.2.2.13.1.5	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) à l'étranger (Carte VISA)	2,75% min 2 500
2.2.2.13.1.6	Porteur étranger sur nos DAB (en local)	3.500
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	770
2.2.2.13.2.3	Consultation/édition d'historique de solde (DAB SGB)	Gratuit
2.2.2.13.2.4	Consultation/édition de solde hors Bénin	1 650
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	
2.2.2.14.1.1	Cartes VISA (HORIZON-CLASSIC-PREMIER-PLATINUM)	Gratuit
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	

2.2.2.14.2.1	Cartes VISA (HORIZON-CLASSIC-PREMIER-PLATINUM)	2,75% min 2 200
2.2.2.15	Restitution de carte capturée	
2.2.2.15.1	Par un DAB SGB	Gratuit
2.2.2.15.2	Par un commerçant SGB	Gratuit
2.2.2.15.3	Par un DAB ou un commerçant non SGB	Gratuit
2.2.2.16	Destruction de carte non retirée après 6 mois en agence	5 500
2.2.2.17	Commission d'autorisation de dépassement du plafond standard de paiement par carte bancaire (par demande)	20 000
2.2.2.18	Levée d'opposition	Gratuit
2.2.2.19	Annulation de la carte	
2.2.2.19.1	Sur demande client	5 500
2.2.2.19.2	Sur instruction de banque	Gratuit
2.2.2.20	Reédition de code confidentiel	5 000
2.2.3	Virements et prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	5 500 / ligne
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
2.2.3.1.5.1	Quelque soit le montant	17.000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	Gratuit
2.2.3.1.7.1	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	Exécution des opérations	
2.2.3.1.7.2.1	Vers un compte SGB	Gratuit
2.2.3.1.7.2.2	Vers un compte confère (papier)	5 500
2.2.3.1.7.2.2	Vers un compte confère (électronique - SG CONNECT)	2 750
2.2.3.1.8	Modification de virement permanent	Gratuit
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	
2.2.3.1.9.1	Mise à disposition client SGB	0,25 % du montant à retirer - Min 22 500 +TAFA
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	5 000/envoi à la charge du donneur d'ordre (voir conditions UEMOA)
2.2.3.2.1.2.1	Bénéficiaire client SGB	Gratuit
2.2.3.2.1.2.2	Bénéficiaire client confère	5 000 / Opération
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	5 000
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	N/A
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement sans provision	10 000
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	10 000
III. SERVICES BANQUE A DISTANCE		FCFA HT
4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne (Abonnement mensuel)	1000
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	N/A
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	2 750
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	N/A

4.6	Services SMS (Abonnement mensuel)	
4.6.1	Abonnement Messalia	N/A
4.6.2	Résiliations	N/A
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	N/A
4.9	Transfert à partir d'une carte	N/A
4.10	Offres packagées (redevance mensuelle)	
4.10.1	Pack ECO+ (compte à vue + carte Visa HORIZON + assurance Quiétis + découvert en option)	
4.10.1.1	Particuliers	2 900
4.10.1.2	Clients des entreprises protocolées	2 000
4.10.1.3	Pack SELECT (compte à vue + carte Visa CLASSIC + SG CONNECT + assurance Quiétis + découvert en option)	5 500
4.10.1.4	Pack PRESTIGE (compte à vue + carte Visa PREMIER + SG CONNECT) + assurance Quiétis + découvert en option)	10 425
4.10.4	Retrait sans carte SG CONNECT	1% du montant
<b>V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT</b>		<b>FCFA HT</b>
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de main levée d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	10 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	15 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	5 000
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	N/A
5.7	Certificat de non paiement	10 000
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	10 000
<b>VI. OPERATIONS DE CHANGE</b>		<b>FCFA HT</b>
6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
6.1.1	Achat de billets de banque en euros	Gratuit
6.1.2	Vente de billets de banque en euros	
6.1.3	Achat de billets de banque en autres devises	1%
6.1.4	Vente de billets de banque en autres devises	2% si client
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en euro (commission à prévoir)	N/A
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commission à prévoir)	N/A
<b>VII. OPERATIONS DE CREDIT</b>		<b>FCFA HT</b>
7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MDT + Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	
7.1.1.1	Frais de dossier Autorisation Conventionnelle de Trésorerie (ACT)	1% min 5 000
7.1.1.2	Renouvellement de l'ACT	5 000
7.1.1.3	Taux d'intérêt	TBB + 4
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	TBB + 4
7.1.3	Facilité de caisse	
7.1.3.1	Facilité de caisse et / ou découverts	TBB + 4
7.1.4	Autres crédits à court terme	
7.1.4.1	Crédit EXPRESSO	
7.1.4.1.1	Frais de dossier	1% min 5 000
<b>VIII. OPERATIONS AVEC L'ETRANGER</b>		<b>FCFA HT</b>
7.1.4.1.2	Durée	6 à 84 mois
7.1.4.1.3	Taux d'intérêt	TBB + 4
7.1.4.1.4	Frais de retard de paiement	3% du montant
7.1.4.1.5	Frais de remboursement anticipé	
7.1.4.1.5.1	Frais de remboursement anticipé (SGB)	Gratuit
7.1.4.1.5.2	Frais de remboursement anticipé (Confrère)	2% sur le montant à rembourser
7.1.4.2	Crédit Événements	
7.1.4.2.1	Crédit Scolaire	
7.1.4.2.1.1	Frais de dossier	0,5% min 5 000
7.1.4.2.1.2	Durée	10 mois
7.1.4.2.1.3	Taux d'intérêt	TBB = 9%
7.1.4.2.1.4	Frais de retard de paiement	3% du montant
7.1.4.2.1.5	Frais de remboursement anticipé	
7.1.4.2.1.5.1	Frais de remboursement anticipé (SGB)	Gratuit
7.1.4.2.1.5.2	Frais de remboursement anticipé (Confrère)	2% sur le montant restant à rembourser
7.1.4.2.2	Autres crédits événements ( Noël - Décès - Mariage - Baptême - Vacances...)	
7.1.4.2.2.1	Frais de dossier	0,5% min 5 000
<b>Le montant minimum du prêt à la consommation est de 200.000 FCFA.</b>		
7.2	Crédits à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme (MTD+Marge)	
7.2.1.1	Frais de dossier	1% du montant min 20 000
7.2.1.2	Durée	84 mois (7 ans)
7.2.2	Long terme (MTD+Marge)	
7.2.2.1	Frais de dossier	1% du montant min 100 000
7.2.2.2	Durée	240 mois (20 ans)
7.3	Crédit-bail	
7.3.1	Mobilier	N/A
7.3.2	Immobilier	N/A
7.4	Autres opérations connexes aux crédits	
7.4.1	Frais de main levée d'hypothèque	100
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	
7.4.2.1	Assurance DIT (Décès, Invalidité)	N/A
7.4.3	Main levée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	100 000
7.4.4	Frais de main levée de promesse d'hypothèque	100 000
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	2 <sup>ème</sup> échéance impayée
7.4.7	Frais d'état d'engagement	N/A
7.4.8	Frais d'anticipation	2% sur le montant restant à rembourser
7.4.9	Autres opérations de crédit	N/A
7.4.10	Autres assurances sur prêts particuliers	
7.4.10.1	Multi-risques habitation (MRH)	N/A
7.4.11	Avenant sur contrat prêt	20 000
7.4.12	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	15 000
7.4.13	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	15 000
7.4.14	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	20 000
7.4.15	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit et 5 000 si réédition
7.4.16	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	3% du montant
7.4.17	Commission d'engagement	N/A
7.4.18	Frais et commissions d'escompte (commission du dossier)	1%
7.4.19	Cautions et avals	N/A
<b>VIII. OPERATIONS AVEC L'ETRANGER</b>		<b>FCFA HT</b>

8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1	Frais d'encaissement	
8.1.1.1	Frais de manipulation	N/A
8.1.1.2	Frais de port de lettre	Gratuit
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus 0,2% min 16 500	
8.1.1.4	Frais d'impayés	0,3% min 16 500 + frais de correspondant
8.1.1.5	Frais d'envoi chèque en euro ou autres devises	15 000
8.2	Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Fèches reçus par la compensation régionale	N/A
8.2.2	Frais d'encaissement	5 000
8.2.3	Frais de manipulation	N/A
8.2.4	Frais de Swift	N/A
8.2.5	Frais de port de lettre	N/A
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	N/A
8.2.7	Frais fixes d'impayés	25 000
8.2.8	Chèque de banque et effet en euro ou en autres devises	
8.2.8.1	Frais de dossier	5 900
8.2.8.2	Commission de transfert	0,3% min 30 000
8.2.8.3	Commission de change	0,2% min 16 500
8.2.8.4	TTHU	1%
8.3	Emission de chèque de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1	Frais de dossier	Cf. frais de transfert
8.3.2	Frais d'envoi de chèque en euro ou autres devises	N/A
8.4	Transferts	
8.4.1	Transferts zone UEMOA	
8.4.1.1	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) quelque soit le montant	17 000
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (transfert Swift avec change en autres devises)	
8.4.2.1.1	Commission de transfert (Dollars)	0,3% min 30 000
8.4.2.1.2	TTHU	1%
8.4.2.1.3	Commission de change	0,2% min 17 000
8.4.2.2	Autorisation de change à la charge du demandeur	
<b>Il est fait obligation à tous les clients de remplir et de signer les formulaires de change pour tout transfert supérieur à cinq cent mille (500.000) FCFA en complément des pièces justificatives.</b>		
8.4.2.2.1	Virement hors UEMOA (transfert Swift sans change)	
8.4.2.2.1.1	Commission de transfert (Euro)	0,35% min 30 000
8.4.2.2.2	TTHU	1%
<b>Les clients expatriés disposant de comptes en devises peuvent effectuer des transferts sans change aux mêmes conditions que les transferts instruits par un compte en XOF</b>		
9.1	<b>IX. AUTRES SERVICES (DIVERS)</b>	
9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 90 jours	5 000
9.1.2	90 à 1 an	10 000
9.1.3	Plus d'un an	15 000
9.1.4	Supplément par photocopie	Gratuit
9.2	Boîte à lettres	2 000
9.3	Location de coffre-fort	
9.3.1	Petit format	22 000
9.3.2	Moyen format	33 000
<b>COURS DES DEVISES</b>		
1 euro = 655,957 FCFA		
<b>CALCUL DU TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG)</b>		
Le Taux Effectif Global (TEG) est le taux d'intérêt d'une créance, calculé en tenant compte de l'amortissement de la créance et auquel s'ajoutent les frais et rémunérations de toute nature, y compris ceux payés à des intermédiaires intervenus de quelque manière que ce soit dans l'octroi du prêt, à l'exception des impôts et taxes.		
Avec :		
i : taux effectif global annuel		
k : numéro d'ordre d'un déblocage de fond		
m : numéro d'ordre du dernier déblocage		
Ak : montant du déblocage numéro k		
tk : intervalle de temps entre le premier déblocage et le déblocage numéro k		
p : numéro d'ordre d'une échéance de remboursement		
n : numéro d'ordre de la dernière échéance		
Ap : montant de l'échéance numéro p		
tp : intervalle de temps entre le premier déblocage et l'échéance numéro p		
<b>ILLUSTRATION DE LA FORMULE DE CALCUL DU TEG</b>		
<b>POUR LES PARTICULIERS</b>		
Pour un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :		
Montant prêt : 5.000.000		
Taux d'intérêt annuel : 8%		
Durée : 3 ans (36 mois)		
Frais d'assurance : 50.000		
Frais de dossier : 25.000		
Date de début remboursement : 26/11/2018 Mensualité : 158.836 FCFA TTC		
<b>COURS DES DEVISES</b>		
Le Taux Effectif Global et de : 10.496%		
1 euro = 655,957 FCFA		

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS AUX PROFESSIONNELS, ENTREPRISES ET ONG		
I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE		FCFA HT
1.1 Conditions d'ouverture de compte		
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)		
Dépôt à terme société, ONG et Associations		Gratuit
Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument		N/A
Compte courant		Gratuit
1.1.1.4 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes		
Compte pro investissement		min 25 000
Dépôt à terme société, ONG et Associations	1 <sup>er</sup> versement min 5.000.000	
Autres types de comptes		N/A
1.1.1.6 Assurance décès accidentel associé au compte courant		
Capital garanti : 1 MF		6 000
Capital garanti : 2 MF		12 000
Capital garanti : 3 MF		18 000
1.2 Conditions de clôture de compte		
Dépôt à terme Société, ONG et Associations	Gratuit / Pénalité 1% si clôture avant terme	
Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument		N/A
Compte courant (Société et Entreprise individuelle)		Gratuit
Lettre de clôture juridique		25 000
Autres types de clôture de comptes		Gratuit
E-relevé		Gratuit
II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE FCFA HT		
2.1 Gestion de comptes		
2.1.1 Conditions débitrices et frais		
Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle (MTD)		TBB
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert		
Professionnel		0,075% min 5 000
Entreprise		0,075% min 5 000
Commission de mouvement au débit sur compte courant		0,025% min 5 500
2.1.1.4 Commission de dépassement sur compte autorisé		
Professionnel		50 000
Entreprise		70 000
2.1.1.4.3 Dépassement sur découvert	Taux du découvert + 2% + commission du plus fort autorisé pour les entreprises	le Compte Courant PRO vers le Compte Pro. Versement annuel des intérêts sur le Compte Courant PRO Durée du Compte Pro Investissement : 5 ans. Pas de retraits sauf clôture.
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte non autorisé		
Professionnel		50 000
Entreprise		70 000
2.1.1.6 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)		
Entreprise		10 000
Association et ONG		5 500
TPE, TPJ		7 000
2.1.1.6.4 Pack Pro		
Visa Classic		12 500
Visa Business		15 000
2.1.1.7 Arrêté de compte (Echelle d'intérêts)		
Professionnel		50 000

2.1.1.7.2	Entreprise	50 000
2.1.1.8	Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
<b>2.1.2 Relevés de compte</b>		
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
<b>2.1.2.2 A la demande (mois en cours)</b>		
2.1.2.2.1	Professionnel	1 500 / page
2.1.2.2.2	Entreprise	2 000 / page
<b>2.1.2.3 Autres périodes (tarif par mois / Après 1 an)</b>		
2.1.2.3.1	Professionnel	2 500 / page
2.1.2.3.2	Entreprise	2 000 / page
2.1.2.3.3	A la demande de l'administration fiscale	2 000 / page
<b>2.1.3 Attestations bancaires</b>		
2.1.3.1	Attestation de solde	50 000
2.1.3.2	Attestation de non engagement	60 000
<b>2.1.3.3 Autres types d'attestations bancaires</b>		
2.1.3.3.1	Attestation de virement permanent et irrévocable	75 000
2.1.3.3.2	Attestation de virement bancaire pour visa études	75 000
2.1.3.3.3	Attestation d'engagement	60 000
2.1.3.3.4	Attestation de virement bancaire	60 000
2.1.3.3.5	Attestation de capacité financière	0,025% min 75 000
2.1.3.3.6	Attestation de ligne de crédit	50 000
2.1.3.3.7	Attestation de plafond de caution	25 000
2.1.3.3.8	Attestation de bonne relation	100 000
2.1.3.3.9	Attestation de ressources	60 000
2.1.3.3.10	Attestation de recommandation	100 000
2.1.3.3.11	Attestation bancaire (Attestation de compte)	25 000
2.1.3.3.12	Autres attestations	50 000
2.1.3.3.13	Demande de duplicita toutes attestations	10 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 000
2.1.5	Frais pour procuration	Gratuit
<b>2.1.6 Conditions créditrices</b>		
2.1.6.1	Produits d'épargne	Min 1.000.000 : Taux variable selon plancher /selon conditions réglementaires BCEAO
2.1.6.2	Autres dépôts	N/A
<b>2.1.6.3 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme</b>		
2.1.6.3.1	Bon de caisse	N/A
2.1.6.3.2	Dépôt à terme	4%
<b>2.1.6.4 Autres types de conditions créditrices</b>		
<b>2.1.6.4.1 Compte pro investissement</b>		
2.1.6.4.1.1	De 0 à 10 000 000 FCFA	2%
2.1.6.4.1.2	Plus de 10 000 000 FCFA	3%
Alimentation par Ordre de Virement Permanent mensuel du Compte Courant PRO vers le Compte Pro. Versement annuel des intérêts sur le Compte Courant PRO Durée du Compte Pro Investissement : 5 ans. Pas de retraits sauf clôture.		
<b>2.2 Moyens de paiement</b>		
<b>2.2.1 Chèques</b>		
<b>2.2.1.1 Délivrance de chèquier</b>		
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	A facturer suivant le coût d'impression
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	0,1% (min 3.300 max 30 000)
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	0,1% (min 5.000 max 30 000)
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en devises (min et max)	N/A
2.2.1.1.6	Chèques non barrés/vignette	100 / feuillet
<b>2.2.1.2 Certification de chèque</b>		N/A
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	5 500
<b>2.2.1.4 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur</b>		
2.2.1.4.1	Par vignette	5 900
2.2.1.4.2	Par carnet	25 000
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	N/A
<b>2.2.1.6 Frais de destruction de chéquier</b>		
2.2.1.6.1	Non réclamé après 6 mois	5.000 par frais de gardiennage après 1 mois; Frais de destruction 5.900
<b>2.2.1.7 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou insuffisance de provisions</b>		
2.2.1.7.1	Frais imputés à l'émetteur Professionnel	
2.2.1.7.2	Frais imputés à l'émetteur Entreprise	20 000 / chèque
2.2.1.7.3	Port lettre d'avertissement à l'émetteur	25 000
La lettre d'avertissement vous informe du rejet d'un chèque émis, ce qui vous permet de régulariser votre situation et d'éviter une interdiction d'émettre des chèques. Le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Elle entraîne l'inscription au Fichier Central des Incidents de Paiement de la BCEAO recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques.		
<b>2.2.1.8 Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)</b>		
2.2.1.8.1	Retrait d'espèces dans les DAB SGB	
2.2.1.8.1.1	Porteur SGB	Gratuit
2.2.1.8.1.2	Porteur étranger sur nos DAB (en local)	5 000
2.2.1.8.1.3	Retrait d'espèces dans les DAB dans la zone UEMOA (Carte VISA)	455
<b>2.2.1.9 Prestations services monétiques (consultation/édition de solde; consultation/édition de solde historique)</b>		
2.2.1.9.1	Retrait d'espèces dans les DAB hors zone UEMOA (Carte VISA)	
2.2.1.9.1.1	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) à l'étranger (Carte VISA)	3% min 2 500
<b>2.2.1.10 Services accessibles via les Distributeurs Automatiques de Billets</b>		
2.2.1.10.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.1.10.2	Consultation/édition d'historique de solde par réseau confrère	700
2.2.1.10.3	Consultation/édition d'historique de solde (GAB SGB)	Gratuit
2.2.1.10.4	Consultation/édition de solde hors Bénin	1 650
<b>2.2.1.11 Paiements</b>		
2.2.1.11.1	Dans la zone UEMOA	N/A
2.2.1.11.2	Hors zone UEMOA	2,75% min 2 200
<b>2.2.1.12 Cash Advance (retrait TPE)</b>		
2.2.1.12.1	Sur équipement SGB	N/A
2.2.1.12.2	Sur équipement autre banque au Bénin	N/A
2.2.1.12.3	Sur équipement à l'étranger (hors Bénin)	N/A
2.2.1.12.4	Destruction de carte non retirée après 6 mois en agence	5 500
2.2.1.12.5	Levée d'opposition	Gratuit
<b>2.2.1.13 Annulation de la carte</b>		
2.2.1.13.1	Sur demande client	5 900
2.2.1.13.2	Sur instruction de banque	Gratuit
2.2.1.13.3	Restitution de carte capturée	Gratuit
2.2.1.13.4	Réédition de code confidentiel	5 900
<b>2.2.1.14 Encaissement en magasin</b>		
2.2.1.14.1	Offre de location d'un TPE par mois	15 000
2.2.1.14.2	Commission monétique Réseau Visa par transaction	2 à 3%
2.2.1.14.3	Commission monétique Réseau Mastercard par transaction	2,75 à 3,5%
<b>2.2.1.15 Virements et Prélèvements</b>		
2.2.1.15.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.1.15.2	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	5.500 / ligne
2.2.1.15.3	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.1.15.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	16 500

2.2.3.1.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit
<b>2.2.3.1.6 Mise en place de virement permanent local ou autre</b>		
2.2.3.1.6.1	Ouverture de dossier	Gratuit
<b>2.2.3.1.6.2 Exécution de l'opération</b>		
2.2.3.1.6.2.1	Vers un compte SGB	Gratuit
2.2.3.1.6.2.2	Vers un compte confrière	5 000
2.2.3.1.6.2.3	Vers un compte dans l'UEMOA	16 500
2.2.3.1.7	<b>Remise de virement (support télétransmission)</b>	10 000/duplicata toutes pièces
2.2.3.1.7.1	Client SGB	Gratuit
2.2.3.1.7.2	Porteur confrière (traitement manuel en unitaire via SICA (48h))	5 500
2.2.3.1.7.3	Porteur confrière (traitement manuel en unitaire via RTGS)	16 500
2.2.3.1.8	Mise à disposition de fonds	5 000
2.2.3.1.9	Virement multiple par ligne (électronique autres banques)	2 000 / ligne
2.2.3.1.10	Virement multiple par ligne (manuel autres banques)	2 500 / ligne
2.2.3.1.11	Modification de virement permanent	Gratuit
<b>2.2.3.2 Prélèvements</b>		
<b>2.2.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement</b>		
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	N/A
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	N/A
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	N/A
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	N/A
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	N/A
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	10 000
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	N/A
<b>2.2.3.3 Effets de commerce</b>		
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	Gratuit sur place et dans l'UEMOA
2.2.3.3.2	Frais sur escompte d'effets	
2.2.3.3.2.1	Frais de dossier	20 000
2.2.3.3.2.2	Commission de bordereau	0,3% l'an Min 50 000 Agio 13%
2.2.3.3.2.3	Prorogation d'échéance	Taux initial + 2% l'an Min 20 000
2.2.3.3.2.4	Commission d'impayée	0,2%/mois indiv Min 20 000
<b>Effet déplacé en euro et autres devises de montant supérieur à l'équivalent de CFA : soumis à des conditions de transfert hors zone franc si montant supérieur ou équivalent à FCFA 500.000</b>		
<b>2.2.3.3.3 Prélèvement interbancaire</b>		
<b>2.2.3.3.3.1 Frais d'encaissement sur effets dont :</b>		
2.2.3.3.3.1.1	Commission de bordereau	0,30% min 50 000
2.2.3.3.3.1.2	Commission d'endossement	N/A
2.2.3.3.3.1.3	Intérêts	TBB + 2
2.2.3.3.3.1.4	Porte de lettre	Cf. frais d'expédition - Afrique : 30.000 - Hors Afrique : 50.000
2.2.3.3.3.2	Frais fixes	N/A
2.2.3.3.3.3	Frais de protêt	30 000
2.2.3.3.3.4	Frais de prorogation d'échéance	1% du montant à proroger
2.2.3.3.4	Autres effets de commerce	N/A
<b>III. SERVICES BANCAIRES</b>		
<b>FCFA HT</b>		
3.1	<b>Dates de valeurs appliquées</b>	
3.1.1	Virements reçus	J
3.1.2	<b>Remise de chèque</b>	
3.1.2.1	Remise de chèque SGB	J
3.1.2.2	Remise de chèque confrères	J+2

3.1.2.3	Remise de chèques zone UMOA	J+2
3.1.2.4	Emission de chèque banque	J-1
3.1.2.5	Emission de chèque banque autres devises	J-1
3.1.2.6	Rejet de chèque	J-1
3.1.2.7	Incident sur compte	J-1
3.1.2.8	Protêt	J-1
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèces	J
<b>3.1.6 Compte d'épargne</b>		
3.1.6.1	Dépôts d'espèces	1er jour de la quinzaine suivant l'opération
3.1.6.2	Retrait d'espèces	Dernier jour de la quinzaine précédent l'opération
<b>3.2 Frais liés aux services bancaires</b>		
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet.	Gratuit
3.2.2.1	Chèque de guichet	3 000
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	0,1% (min 3.300 max 30.000)
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	0,5 min 30.000
<b>3.2.5 Rejet de chèque</b>		
3.2.5.1	SGB à SGB : à la charge de l'émetteur et du bénéficiaire	15 000
3.2.5.2	SGB à autres banques : à la charge de l'émetteur	15 000
<b>3.2.6 Demande d'opposition</b>		
3.2.6.1	Sur chèque par vignette	5 500
3.2.6.2	Sur chèque par carnet	25 000
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	42 000
3.2.8	Protêt	30 000
3.2.9	Frais de circularisation	60 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14	Frais de nantissement	100.000 pour nantissement sous seing privé et tarif notaire pour nantissement notarié
3.2.15	Frais de saisie attribution (ATD)	42 000
3.2.16	Frais de reclassement	Gratuit
<b>3.2.17 Autres types de services bancaires</b>		
3.2.17.1	Commission de dérogation de mise en place de crédit	100 000
<b>IV. SERVICES BANQUE A DISTANCE</b>		
<b>FCFA HT</b>		
4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	SG CONNECT- Banque en ligne (Abonnement mensuel clients PRO)	5 000
4.3	Virement unitaire vers un autre établissement bancaire (Papier)	5 000
4.3.1	Virement unitaire vers un autre établissement bancaire (électronique)	2 000
4.4	Services SMS (Abonnement mensuel)	N/D
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
<b>4.7 Autres types de services banque à distance</b>		
4.7.1	Services de cash management	

4.7.1.1	<b>Abonnement mensuel au SogecashNet</b>	
4.7.1.1.1	CLASSIC	10 000
4.7.1.1.2	PREMIUM	15 000
4.7.1.2	Option Intra-day (mensuel) SIAM (SOGECAH International Account Management)	Gratuit
4.7.1.3	Emission d'ordre MT101	32 800
4.7.1.4	Diffusion de relevé MT 940 (Réseau SG) / Compte	16 400
4.7.1.5	Diffusion de relevé (hors réseau SG) / Compte	32 800
<b>Sogecash Net : Ensemble de services sur Internet permettant la gestion des comptes tenus par Société Générale ou d'autres banques, quel que soit leur pays de localisation (reporting et transmission d'ordres). Les services reporting sont disponibles sur smartphones et tablettes.</b>		
<b>4.7.2 Offres packagées (redevance mensuelle)</b>		
4.7.2.1	Pack PRO VISA CLASSIC : (compte courant Pro + carte VISA CLASSIC + SG CONNECT + assurance Quiétis + option Compte Professionnel d'Investissement (CPI))	12 500
4.7.2.2	Pack PRO VISA BUSINESS : (compte courant Pro + carte VISA BUSINESS + MESSALIA + SG CONNECT + Assurance Quiétis + option Compte Professionnel d'Investissement (CPI))	15 000
4.7.2.3	Pack PME ESSENTIEL (Compte Entreprise - Sogecashnet Classique - Carte Business - E-Relevé)	17 900
4.7.2.4	Pack PME ELITE (Compte Entreprise - Sogecashnet Premium - Carte Business - E-Relevé)	21 900
4.7.2.5	Pack PME COMMERCANT ELITE (Compte Entreprise - Sogecashnet Classique - Carte Business - TPE- E-relevé)	29 900
4.7.2.6	Pack PME COMMERCANT ESSENTIEL (Compte Entreprise - Sogecashnet Premium - Carte Business - TPE - E-relevé)	34 900
<b>V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT</b>		
<b>FCFA HT</b>		
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de main levée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	25 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	50 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	10 000
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou insuffisance de provisions	Cf tarif 2.2.1.7
5.7	Forfait chèque impayé	Cf tarif 2.2.1.7 - 2.2.21.8
5.8	Certificat de non-paiement	N/A
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	N/A
<b>VI. OPERATIONS SUR TITRES</b>		
<b>FCFA HT</b>		
6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	N/A
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	N/A
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	N/A
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque	N/A
6.5	Relevé mensuel	N/A
6.6	Relevé de titres à la demande	N/A
6.7	Autres type d'opérations sur titres	N/A
<b>VII. OPERATIONS DE CHANGE</b>		
<b>FCFA HT</b>		
7.1	<b>Achat et vente de chèque de billets de banque (commission manipulation achat et vente)</b>	
7.1.1	Achat de billet de banque en Euro	Gratuit
7.1.2	Vente de billet de banque en Euro	Min. 5 500
7.1.3	Achat de billet de banque en autres devises	Min. 5 500
7.1.4	Vente de billet de banque en autre devise	2% min 5.500 si Client
7.2	Achat et vente de chèque de voyage en Euro (commission à prévoir)	N/A
7.3	Achat et vente de chèque de voyage en autres devises cotées (commission à prévoir)	N/A
7.4	Autres types d'opérations de change	N/A

<b>VIII. OPERATIONS DE CREDIT</b>		<b>FCFA HT</b>
<b>Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB + Marge)</b>		
<b>Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)</b>		
<b>Commission du plus fort découvert</b>		
8.1.1.1 Professionnel		0,05% min 5.000
8.1.1.2 Entreprise		0,50% min 5 000
8.1.1.2 Intérêt débiteur		TBB + 4 max 13%
<b>Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)</b>		
<b>Frais de dossier</b>		
8.1.2.1 Professionnel		1% min 150 000
8.1.2.2 Entreprise		1% min 150 000
8.1.2.2 Convention de Trésorerie Courante (CTC)		TBB + 3
<b>Crédits à court terme (MTD+Marge)</b>		
<b>Frais de dossier</b>		
8.1.3.1 Professionnel		1% min 150 000
8.1.3.2 Entreprise		1% min 150 000
8.1.3.3 Commission d'engagement		0,25% part non tirée/trimestre indivisible
8.1.3.4 Commission de remboursement		3% du capital restant dû
8.1.3.5 Taux d'intérêt		TBB + 4 max 13%
8.1.4 Autres crédits à court terme (MTD+Marge)		N/A
<b>Autres crédits à moyen et long terme (MTD+Marge)</b>		
<b>Crédits d'investissement</b>		
8.1.5.1 Crédits d'investissement		
8.1.5.1.1 Frais de dossier		1% min 150 000
8.1.5.1.2 Taux d'intérêt		TBB + 4 max 13%
<b>Crédit-bail</b>		
8.1.6.1 Mobilier		N/A
8.1.6.2 Immobilier		N/A
8.1.7 Financement en devises		N/A
8.1.8 Crédit de mobilisation de créances nées à l'étranger		N/A
8.1.9 Autres financements en devises		N/A
<b>Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)</b>		
<b>Escompte de lettres de change et billets à ordre</b>		
8.1.10.1 Commission de bordereau		Gratuit

8.2.1.2.4	Notification de garantie	100 000
<b>Cautions fiscales et douanières</b>		
8.2.2.1	Frais de dossier	0,25 min 75 000
8.2.2.2	Commission d'engagement par trimestre indivisible (sauf dérogation exceptionnelle) indivisible min 100.000	3% l'an soit 0,75% par trimestre
<b>Avals de traites</b>		
8.2.3.1	Frais de dossier	0,25 min 75 000
8.2.3.2	Commission d'engagement par trimestre indivisible (sauf dérogation exceptionnelle) indivisible min 100.000	3% l'an soit 0,75% par trimestre
<b>Opérations connexes aux opérations de crédits</b>		
8.3.1	Main levée hypothéque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	100 000
<b>Entreprise</b>		
8.3.1.1.1	Frais liés à l'enregistrement des actes (hors frais Jur et Adm)	50 000
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	60 000
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	0,5% min 60 000
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	5 000
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	1% du montant du crédit
8.3.6	Demande de décompte	Gratuit
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	10 000
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	3% du montant de l'impayé
8.3.9	Commission d'engagement	1% par trimestre indivisible Min 100 000
8.3.9.1	Frais et commissions d'escompte	0,5% min 60 000
<b>Cautions et avals</b>		
8.3.9.2.1	<b>Professionnel</b>	
8.3.9.2.1.1	Frais de dossier	0,25 min 50 000
8.3.9.2.1.2	Commission annuelle (prélevée par trimestre indivisible)	3% l'an
<b>Entreprise</b>		
8.3.9.2.2.1	Frais de dossier	0,25 min 75 000
8.3.9.2.2.2	Commission annuelle (prélevée par trimestre indivisible)	1% l'an soit 0,75% par trim Indiv
8.3.10	Frais d'étude des dossiers de prêt	1% min 150 000
<b>IX. OPERATIONS AVEC L'ETRANGER</b>		<b>FCFA HT</b>
9.1	<b>Encaissement chèques et effets en devises</b>	
9.1.1	<b>Euro</b>	
9.1.1.1	Commission prorogation - commission rapatriement	Gratuit
9.1.1.2	Commission d'encaissement	0,35% min 25 000
9.1.1.3	Frais d'envoi	16 500
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	N/A
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	0,30% + frais de correspondant min 16.500
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	N/A
9.1.1.7	Frais de dossier	N/A
9.1.1.8	TTHU	1%
9.1.2	<b>Autres devises</b>	
9.1.2.1	Commission de change	0,3% min 16 500
9.1.2.2	Commission d'encaissement	0,35% min 25 000
9.1.2.3	Frais d'envoi	N/A
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	N/A
9.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayé	N/A
9.2	<b>Emission de chèques et effets en devises</b>	
9.2.1	<b>Euro</b>	

9.2.1.1	Frais de dossier	N/A
9.2.1.2	Commission de transfert	0,35% min 40 000
<b>Taxe</b>		
9.2.1.3.1	TTHU	1%
9.2.1.4	Frais liés à l'autorisation de change	N/A
<b>Autres devises</b>		
9.2.2.1	Frais de dossier	N/A
9.2.2.2	<b>Taxe</b>	
9.2.2.2.1	TTHU	1%
<b>Frais liés à l'autorisation de change</b>		
9.2.2.3.1	Commission de change	N/A
9.2.2.3.2	Commission de transfert	0,35% min 40 000
9.2.2.4	Autres types d'opérations avec l'étranger	N/A
<b>Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA</b>		
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
9.3.2	Frais d'encaissement	N/A
9.3.3	Frais de manipulation	N/A
9.3.4	Frais SWIFT	Gratuit
9.3.5	Frais de port de lettre	N/A
<b>Transferts</b>		
9.4.1	<b>Transferts zone UEMOA</b>	
9.4.1.1	<b>Virement émis</b>	
9.4.1.1.1	SICA	
9.4.1.1.1.1	Commission de transfert	15 000
9.4.1.1.1.2	Taxe sur la commission	1 500
9.4.1.1.2	<b>RTGS</b>	
9.4.1.1.2.1	Commission de transfert	17 000
9.4.1.1.3	<b>Par internet et mobile</b>	
9.4.1.2	<b>Virement reçu</b>	
9.4.1.2.1	Traitements du virement (toute place et toute banque confondu)	Gratuit
9.4.2	<b>Transferts hors zone UEMOA</b>	
9.4.2.1	<b>Virement international</b>	
9.4.2.1.1	<b>Virement reçus en devise quel que soit le pays d'émission</b>	
9.4.2.1.1.1	Virement en euros	Gratuit
9.4.2.1.2	<b>Mise à disposition (client de passage)</b>	
9.4.2.1.2.1	Commission d'intervention	0,5% min 30 000
9.4.2.1.2.2	Frais de dossier	N/A
9.4.2.1.3	<b>Mise à disposition (client autre banque)</b>	
9.4.2.1.3.1	Commission d'intervention	N/A
9.4.2.1.3.2	Frais de dossier	N/A
9.4.3	<b>Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)</b>	
9.4.3.1	<b>Virement émis (en euros ou en autres devises)</b>	
9.4.3.1.1	Commission de transfert	0,35% min 40 000
9.4.3.1.2	TTHU	1%
9.4.3.1.3	Commission de change pour virement émis en autres devises	0,2% min 16.500
9.4.3.1.3.1	Autorisation de change à la charge du demandeur	N/A
<b>Il est fait obligation à tous les clients de remplir et de signer les formulaires de change pour tout transfert supérieur à cinq cent mille (500.000) FCFA en complément des pièces justificatives.</b>		
9.4.4	<b>Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)</b>	
9.4.4.1	Commission de transfert	0,35% min 40 000
9.4.4.2	TTHU	1%
<b>Les clients expatriés disposant de compte en devises peuvent effectuer des transferts sans change aux mêmes conditions que les transferts instruits par un compte en XOF</b>		
9.4.5	Autres types de transferts	N/A
9.4.6	<b>Commission spécifiques</b>	
9.4.6.1	Commission d'annulation d'ordre de virement étranger	Gratuit
<b>Commission perçue par le correspondant pour recherche</b>		
9.4.6.2.1	Recherche sous 30 jours	40 euros
9.4.6.2.2	Recherche entre 30 et 90 jours	75 euros
9.4.6.2.3	Recherche entre 90 et 365 jours	150 euros
9.4.6.2.4	Recherche au-delà de 365 jours	230 euros
9.5	<b>Opérations documentaires</b>	
9.5.1	<b>Remise documentaire import</b>	
9.5.1.1	<b>Ouverture remise documentaire</b>	
9.5.1.1.1	Frais de dossier	28 500
9.5.1.2	<b>Acceptation remise documentaire</b>	
9.5.1.2.1	Commission d'acceptation	40 000
9.5.1.3	<b>Règlement remise documentaire</b>	
9.5.1.3.1	Commission de transfert	0,20% min 30 000
9.5.1.3.2	Commission d'encaissement	0,3% min 30 000
9.5.1.3.3	Commission de change (autre devise hors EUR)	0,30% min 30 000
9.5.1.3.4	Taxe TTHU	1%
9.5.1.4	<b>Modification remise documentaire</b>	
9.5.1.4.1	Commission modification / prorogation	27 500
9.5.1.4.2	Commission de renvoi de document au cédant	commission d'envoi + commission d'annulation (voir ci-dessous)
9.5.1.4.3	Frais d'envoi Afrique	35 400
9.5.1.4.4	Frais d'envoi hors Afrique	65 000
9.5.1.4.5	Commission de transfert de document à une autre banque	45 500
9.5.1.4.6	Commission de délivrance de lettre de garantie	55 000
9.5.1.5	<b>Annulation remise documentaire</b>	
9.5.1.5.1	Commission d'annulation	0,3% (min 27.500 max 55000)
9.5.1.5.2	Remise documentaire en souffrance (Commission d'attente).	0,1% / mois min 27.500 à partir du 1er mois indivisible par charge du remettant.
9.5.2	<b>Remise documentaire export</b>	
9.5.2.1	<b>Ouverture remise documentaire</b>	
9.5.2.1.1	Frais de dossier	30 000
9.5.2.2	<b>Modification remise documentaire</b>	
9.5.2.2.1	Commission modification	27 500
9.5.2.3	<b>Règlement remise documentaire</b>	
9.5.2.3.1	Commission d'encaissement	0,3% min 25 000
9.5.2.3.2	Commission de change	0,2% min 25 000
9.5.2.3.3	Commission de négociation	0,2% min 25 000 + agios
9.5.2.3.4	Commission de prorogation	27 500
9.5.2.3.5	Frais d'envoi hors Afrique	65 000
9.5.2.3.6	Frais d'envoi Afrique	35 400
9.5.3	<b>Crédit documentaire import</b>	
9.5.3.1	<b>Ouverture de Credoc</b>	
9.5.3.1.1	Frais de dossiers	50 000
9.5.3.1.2	Commission d'ouverture (trimestre indivisible)	0,4% min 27 500
9.5.3.1.3	Commission de préavis	20 000
9.5.3.2	<b>Utilisation de Credoc</b>	
9.5.3.2.1	Commission d'utilisation	0,25% min 47 000
9.5.3.2.2	Commission de transaction	0,4% min 20 000
9.5.3.2.3	Commission de paiement différée (par trim indivisible)	0,4% min 50.000
9.5.3.2.4	Taxe TTHU	1%
9.5.3.3	<b>Modification du Credoc</b>	
9.5.3.3.1	Commission de modification simple	45
9.5.3.3.2	Commission de modification du montant	0,4% min 45 000
9.5.3.3.3	Commission de prorogation (trimestre indivisible)	0,4% min 45 000
9.5.3.3.4	Commission d'annulation	0,1% min 45 000
9.5.4	<b>Crédit documentaire export</b>	
9.5.4.1	<b>Notification de crédit</b>	
9.5.4.1.1	Frais de dossiers	35 400
9.5.4.1.2	Commission de notification	0,15% min 33 000
9.5.4.1.3	Commission de confirmation (par trimestre divisible)	0,35% min 33 000
9.5.4.1.4	Commission de transférabilité	0,15% min 33 000
9.5.4.2	<b>Modification de credoc</b>	
9.5.4.2.1	Commission de modification simple	45 000
9.5.4.2.2	Commission de modification du montant : credoc export confirmé (sur différence du montant)	0,4% min 45.000
9.5.4.2.3	Commission de modification du montant : credoc export non confirmé	0,4% min 45.000
9.5.4.2.4	Commission de prorogation (par trimestre indivisible)	0,4% min 45.000
9.5.4.3	<b>Négociation du crédit documentaire</b>	
9.5.4.3.1	Commission de négociation	0,2%+ agios d' escompte
9.5.4.4	<b>Utilisation du crédit documentaire</b>	
9.5.4.4.1	Commission d'encaissement	0,30% min 45 000
9.5.4.4.2	Pour paiement différé (par trim indivisible)	0,4% min 50 000
9.5.4.4.3	Frais d'envoi hors Afrique	65 000
9.5.4.4.4	Frais d'envoi Afrique	35 400
9.5.5	<b>Domiciliation recettes d'exportation</b>	
9.5.5.1	Commission de domiciliation import et export	25 000 à l'import et 25 000 à l'export
9.5.5.2	Frais de rapatriement des recettes d'exportation	5 500
9.5.6	Lettre de crédit	N/A
10.1	<b>Frais de recherche de documents (en unité)</b>	
10.1.1	0 à 90 jours	10 000
10.1.2	Plus d'un an	20 000
10.1.3	Supplément par photocopie	Gratuit
10.2	Boîte à lettre	2 000
10.3	<b>Location de coffre-fort</b>	
10.3.1	Petit format	22 000
10.3.2	Moyen format	33 000
10.3.3	Grand format	55 000
10.3.4	Caution	300 000
10.4	Frais de reproduction de clé	75 000
10.5	Demande de renseignements sur client	N/A
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopie et avec accord client)	N/A
10.7	Demande de renseignements financiers	N/A
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	N/A
10.9	Abonnement mensuel au site internet	N/A
10.10	Information annuelle des cautions	N/A
10.10.1	Information semestrielle des cautions	23 600
10.11	Successions	

10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	50 000
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	N/A
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	N/A
10.12	Frais annuels sur compte inactif (Créances arriérées)	N/A
10.13	Frais relatifs saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	N/A
10.13.1	Lettre d'avertissement	N/A
10.13.2	Lettre d'injonction	N/A
10.14	Attestation d'avoirs	50 000
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	N/A

**10.16 Autres types de services**

10.16.1	Récépissé de dépôt	25 000
10.16.2	Duplication de pièces comptables	10 000/duplicata toutes pièces
10.16.3	Transfert de compte dans une agence SGB	Gratuit

**CONDITION DE BANQUE APPLIQUÉES AU 31 DECEMBRE 2025  
(CF. ARTICLE 2 DE L'INSTRUCTION N°003/03/2011 DU 18 MARS 2011 DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO)**

Établissement	Taux de base bancaire	Taux débiteurs Maximum	Date de la dernière modification	Taux des dépôts à terme hors Epargne réglementée			Epargne contractuelle	
				Minimum	Date de modification	Maximum	Date de modification	Taux
Société Générale Bénin	9 %	13 %	01/10/2014	2,5 %	04/12/2025	6,1 %	04/12/2025	3,50
								01/01/2021

**CONDITIONS DE BANQUE APPLIQUÉES AU 31 DECEMBRE 2025**

Publication semestrielle des meilleurs taux offerts à la clientèle.

Établissement	Meilleur taux débiteur offert à la clientèle	Conditions débitrices minimales et maximales indexées sur le taux de référence du marché monétaire, applicables aux crédits de la clientèle		Taux minima et maxima appliqués le semestre écoulé en Rémunération des dépôts à terme et des autres dépôts et produits d'épargne non réglementés	
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Société Générale Bénin	5,95 %	9 %	13 %	2,5 %	6,1 %

\*Suivant l'article 32 de la Décision n°397-12-2010 relatif à la politique de monnaie et de crédit

**ILLUSTRATION DE LA FORMULE DE CALCUL DU TEC**

**POUR LES PROFESSIONNELS**

Pour un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant prêt : 10.000.000  
Taux d'intérêt annuel : 8%  
Durée : 5 ans (60 mois)  
Frais d'assurance : 150.000  
Frais de dossier : 100.000  
Date de début remboursement : 26/11/2018  
Mensualité : 207.239 FCFA TTC

Le Taux Effectif Global est de : 10.569%

**POUR LES ENTREPRISES**

Pour un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant prêt : 150.000.000  
Taux d'intérêt annuel : 8%  
Durée : 2 ans (24 mois)  
Frais d'assurance : 500.000  
Frais de dossier : 750.000  
Date de début remboursement : 29/11/2018 Mensualité : 6.847.820 FCFA TTC

Le Taux Effectif Global est de : 10.303%

La décision N°397/12/2010 portant sur la mise en oeuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), consacre l'indexation des taux applicables sur le taux moyen mensuel du marché monétaire. Le taux moyen mensuel du marché monétaire est de 2,5% au 30/04/2020. Ce taux est susceptible de varier mensuellement.